

Publié le 15 juin 2023

Louis Nègre, maire de Cagnes-sur-Mer (06) : « Il faut redonner de la fraîcheur à nos centres urbains »

Engagée dans le cadre d'un projet d'écoquartier, la renaturation de la Cagne, dont les berges étaient bétonnées depuis les années 70, permet de rendre le centre-ville de la cité varoise plus vivable. Louis Nègre, président de Côte d'Azur Aménagement, met en avant les avantages de l'outil Spl pour mener à bien ce projet.



En quoi la renaturation de la Cagne est-elle susceptible d'améliorer la qualité environnementale du centre-ville de Cagnes-sur-Mer ?

La préoccupation environnementale est primordiale à Cagnes-sur-Mer, elle remonte au début des années 2010. La renaturation de la Cagne est une première en milieu urbain, avec des immeubles autour de 6 étages. Les berges avaient été bétonnées dans les années 70 parce que la doctrine de l'Etat consistait à éviter les inondations. Dans les années 2000, le discours a changé, il fallait recréer les berges naturelles de l'époque. Les travaux ont été engagés début 2023, ce qui signifie dans le même temps que le projet d'écoquartier Canebiers-Villette entre dans une phase concrète. **La reconquête des berges a été rendue possible car elle s'inscrit dans un projet urbain plus vaste de requalification de cette partie du centre-ville**, comprenant également la requalification du parc et des espaces publics ainsi que la construction de nouveaux logements. Il faut redonner de la respiration, de la fraîcheur, à nos centres urbains et adapter nos territoires au risque de fortes inondations qui s'accroît.

Comment les choses se sont-elles passées ?

Nous avons sollicité l'AMO de la Ligue de protection des oiseaux car nous souhaitons être exemplaires en termes de biodiversité. Les entreprises ont entrepris la démolition des berges bétonnées ainsi que leur végétalisation. Le chantier, a permis d'élargir le cours d'eau jusqu'à 60 mètres alors qu'il l'était de 17 mètres. Nous ajoutons par ailleurs une forêt urbaine le long du talus de l'autoroute, avec de nouveaux peupliers pour constituer un espace-tampon.

La Spl Côte d'Azur Aménagement pilote ce projet. En quoi son intervention est-elle pertinente pour mettre en œuvre le projet de la collectivité ?

C'est un rôle majeur et cette Spl, mise en place par la métropole et la ville de Nice, dont je suis le président, travaille depuis 2013 sur des projets d'aménagement. Ce sont les élus du conseil d'administration qui gardent un œil sur ce qui se fait, ce qui est quand même le plus important. On peut contrôler ce que l'on y fait, ce n'est pas un Ovni, une instance difficile à appréhender pour les élus. Tout est hyper-maîtrisé pour entrer dans ce cadre souple qui manque dans les services des collectivités.